

Communiqué de presse

Le député permanent en charge des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg, Monsieur Jean-Marie CARRIER et le service Egalité des Chances organisent des séances d'information sur le thème des Créances Alimentaires.

La création d'un fond de créance alimentaire est un combat de tous les mouvements de femmes depuis près de 30 ans. De nombreuses propositions de loi ont été déposées durant cette période.

En février 2003, une loi est enfin adoptée par tous les partis démocratiques, celle-ci prévoit la mise en place d'un service de créance alimentaire au sein du SPF (Service Public Fédéral) Finances tant pour les avances que pour le recouvrement des pensions alimentaires non versées. Le service est effectif depuis juin 2004 et assurera les avances de pensions seulement à partir de septembre 2005.

Ces séances seront assurées par Madame REUNIS, juriste à la Ligue des Familles et Monsieur CHARMONT, représentant du Service des Créances Alimentaires du Service Public Fédéral Finances.

Cette initiative s'adresse aussi bien aux professionnels qu'au grand public et se déroulera dans quatre endroits de la province à savoir :

le 30 mai 2005

Vielsalm : Salle « SALMANOVA »
Rue des Comtes de Salm 10
6690 Salmchâteau
de **13h30 à 16h00**

Arlon : Salle « EUROPEENNE »
Administration Communale
Rue Paul Reuter 8
6700 Arlon
de **19h30 à 22h00**

16 juin 2005

Bertrix : CUP la Clairère
Pavillon 5
Route des Ardoisières 100
6880 Bertrix
de **13h30 à 16h00**

Marche-en-Famenne : Salle « ERASME »
Bibliothèque provinciale
Chaussée de l'Outhe 74
6900 Marche-en-Famenne
de **19h30 à 22h00**

Entrée gratuite

Pour toute demande d'information complémentaire :

Province de Luxembourg
Département des Affaires Sociales et Hospitalières
Service Egalité des Chances
Square Albert 1^{er}, 1
6700 Arlon
tél : 063/212.229 Fax : 063/212.799